

LE QUEBEC, UNE SINGULARITE DANS LE MONDE DE LA FRANCOPHONIE ?

Pr BOUTERFAS Belabbas

Centre universitaire d'Aïn-Témouchent, Algérie
bouterfas1984@yahoo.fr

Résumé : *Le Québec est l'un des rares pays francophones à ne pas s'installer dans une situation de conflit idéologique continu avec la langue française. Secoué, à travers l'histoire, par des remises en question, la langue française a su s'installer dans une société québécoise qui a lié son existence même à celle de cette langue, dans un environnement hostile à son épanouissement. Le résultat obtenu est en grande partie lié à la place et au rôle joué par la littérature québécoise, le dynamisme de la critique universitaire et l'édition depuis maintenant un demi-siècle.*

Mots-clés : Littérature - Québec - langue française - Roman - Modernité - Identité.

Abstract: *Quebec is one of the few francophone countries not to settle in a situation of continuous ideological conflict with the French language. Shaken, through history, by questioning, the French language was able to settle in a Quebec society that linked its very existence to that of this language, in an environment hostile to its flourishing. The result is largely linked to the place and role played by Quebec literature, the dynamism of academic criticism and publishing for half a century now.*

Keywords : Literature - Quebec - French language - Roman - Modernity - Identity.

Esclavage, colonisation, protectorat, campagnes militaires, ont été à travers les siècles passés, les principales causes de l'installation et du développement de la langue française à travers l'Afrique, l'Amérique et l'Asie. L'abolition de l'esclavage puis, la campagne de décolonisation et d'émancipation des pays anciennement sous tutelle française, décolonisation très souvent violentes et terriblement sanglantes, n'ont en rien, entamé une situation de fait : la présence de

la langue française et son statut. En effet, elle se retrouve langue officielle, langue seconde ou première langue étrangère.

Toutefois, dans toutes ces sociétés francophones, des débats périodiques et réguliers s'installent pour réfléchir sur cette présence, dénoncer son statut voire, parler de néocolonialisme. La présence de cette langue est source de conflits qui, parfois dégénèrent en conflits idéologiques.

Un seul pays dont l'histoire, il est vrai, est différente, le Québec, vit autrement la présence de la langue française. On est en droit de nous demander pourquoi comme on est en droit de chercher les raisons qui ont permis aux québécois d'exister en tant qu'entité autonome dans le continent américain ? Des questions légitimes, comme le pourrait être celle-ci : d'où détiennent la force de s'accaparer un espace à l'anglais dans son territoire ?

L'objet de cette analyse sera de répondre à ce questionnement en revenant à une histoire particulière, unique même.

Dans un premier point, je vais aborder, de manière synthétique, la situation du Canada français. Je montrerai les difficultés auxquelles la littérature était confrontée et les étapes par lesquelles elle est passée pour pouvoir émerger et se forger une identité. Le rapport présenté par l'envoyé du gouvernement anglais suite aux événements qu'a connu le pays en 1837 et 1838, a été le point de départ d'une prise de conscience de la communauté francophone qui se manifesta par une réaction défensive de sauvegarde de leur culture et de leur identité. Culture et identité qui dessinèrent leurs contours par le passage à travers trois périodes différentes que Roy C. nous détaille plus bas. Je m'attarderai sur les étapes traversées par la littérature, orale d'abord, puisque cette dernière a toujours été un support essentiel et une production importante de contes, de récits, de légendes... Et les balbutiements de ces premières productions écrites, œuvres à caractère religieux et cuirassées de militantisme à l'image des ouvrages de l'Abbé Casgrain R. et de toute l'école patriotique à l'heure où la quasi-totalité des intellectuels du pays continuent à voir le roman comme un outil subversif et inutile.

Dans un second point, je m'intéresserai à la problématique de la langue qui a toujours été au cœur de tous les enjeux depuis l'acte du Québec de 1774 qui protégea l'usage de la langue française et permit aux Français du Canada la garantie de la pratique de la religion catholique.

I - Et si la littérature était pour quelque chose !

Si les premières œuvres littéraires écrites par des Québécois ne commencent à apparaître qu'au cours du XIX^e siècle, la première *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, ainsi que *Le Journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale* par De Charlevoix F.-X. ont été publiés en 1744, la fondation de *La Gazette de Québec* en 1764 et l'apparition de la *Gazette littéraire de Montréal* en 1778. Mais c'est au lendemain de la Rébellion de 1837 et la prise de conscience des Canadiens français qu'ils forment désormais une nation, que la production littéraire entame son processus de croissance. La littérature produite est à caractère patriotique. De Gaspé Ph.-A., fils¹, a écrit et fait publier *Le Chercheur de trésors ou l'influence d'un livre*, premier roman québécois en 1837 (Bonn, Garnier, Lecarme (dirs.), 1997 : 62).

a- La prise de conscience

La prise de conscience identitaire et culturelle se dessine peu à peu à la suite d'un rapport rédigé par Lord Durham² à qui le gouvernement anglais demande des informations détaillées sur l'état du Canada et sur les causes des « Rébellions des Patriotes » en 1837 et 1838³. Ce dernier écrit que selon lui, le peuple canadien français était sans avenir car sans histoire et sans littérature. Indignés et inquiets, les Canadiens français redoutant l'anglicisation autrement dite la décatholicisation, réagissent.

Cette réaction est rapide. Garneau F.-X.⁴ écrit *La Première Histoire du Canada*, Sulte B.⁵, *L'Histoire des Canadiens français*. Le sentiment national commence à prendre forme. Comparé aux autres formes

¹ De Gaspé Ph.-A. (1814-1841) publie en 1837 le premier roman canadien paru en volume : *Le Chercheur de trésor ou l'influence d'un livre*.

² Lambton J.-G., Comte de Durham, gouverneur général britannique est installé en Amérique du Nord britannique comme gouverneur général. Il avait la responsabilité de décider de la forme et du futur du gouvernement des provinces canadiennes : BROWN C. (dir.). 1988. *Histoire générale du Canada*. Editions du Boréal. Montréal.

³ Les deux insurrections sont un échec, mais ensemble elles ont eu un impact important sur les autorités coloniales, ainsi la constitution du Bas Canada est suspendue et le Comte Durham est envoyé sur place pour évaluation de la situation. Par la suite, toutes les décisions prises d'un côté ou de l'autre ne sont que les conséquences directes ou indirectes de ces deux rébellions. (*Ibid*).

⁴ Garneau F.-X., notaire, poète et historien, né à Québec le 15 juin 1809 et décédé dans sa ville natale le 10 février 1866. Historien, il a écrit des récits de voyage, *Voyage et histoire*, *Histoire du Canada*, des poèmes et des correspondances.

⁵ Sulte B. fut poète, journaliste, critique, conférencier et historien. Né le 17 septembre 1841 à Trois-Rivières. Il a écrit en anglais et en français des textes dont la liste a paru dans *les Mémoires de la Société Royale du Canada*.

littéraires, le roman, bien qu'apparu assez tard dans l'histoire de la littérature canadienne française (par rapport aux autres genres : poésie, essais, écrits journalistiques ou écrits historiques)⁶, a attiré l'attention des écrivains qui ont, pendant longtemps, hésité à se risquer dans ce genre qui exige des qualités, une culture générale et une adresse qu'ils pensaient ne pas posséder. C'est le roman historique (De Gaspé, 1863 et 1866) et le roman de mœurs canadiennes (De Gaspé, 1863 et 1866) qui furent les premiers centres d'intérêts des écrivains. Dans ce XIX^e siècle déterminé par des luttes pour l'existence de la souche francophone, la littérature produite devait refléter ce combat qui, peu à peu, vit cette population présenter des signes de différenciation avec les autres colonies du pays, mais aussi avec la France elle-même. L'esprit canadien français est désormais là, il est le résultat de ces nouvelles conditions de vie et de lutte qui n'ont pratiquement rien à voir avec celles de la France. Pendant plus de deux siècles, en effet, la vie de ces colons pauvres, de ces agriculteurs ne put réserver à la culture la place qui devait lui revenir. De plus, l'imprimerie, absente pendant le régime français avant 1760, l'état d'infériorité sociale dans lequel l'oligarchie anglaise mit les populations francophones par la suite et l'absence de contact avec la France jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, ne pouvaient que retarder l'apparition d'une production littéraire dynamique. Néanmoins le contact conflictuel avec la Nouvelle Angleterre a permis la transformation du tempérament de ceux qui vont devenir les Québécois et l'éloigne peu à peu de celui des Français de la Métropole. Comme toute littérature naissante, la littérature canadienne française n'a commencé à instituer sa spécificité qu'après la Première Guerre mondiale.

Mgr Roy C (1962 : 9-15) distingue trois périodes caractérisant la littérature canadienne française : une phase essentiellement orale, une seconde, dominée par la littérature patriotique et religieuse et enfin, une troisième, où le roman apparaît et finit par s'imposer.

b-La période de la littérature orale

La première période, de 1608 à 1860, durant laquelle des auteurs venus de France ont écrit sur le Canada, s'est caractérisée par une littérature

⁶ Le roman considéré comme moyen de divertissement, donc superflu chez un peuple dont une grande partie est venue du nord de la France connu pour sa rudesse et son austérité, a été longtemps négligé et les premières tentatives se résument à des romans de mœurs dans lesquels la langue se caractérisait par une correction exemplaire et les écrits par un esprit moralisateur.

française sur le Canada, plutôt qu'une littérature canadienne. Cependant, si la littérature écrite par les Canadiens français était quasi inexistante et ce pour plusieurs raisons dont la principale est la colonisation, il n'en demeure pas moins qu'il existait *une littérature orale*. Les conteurs cheminaient à travers tout le territoire en quête d'une chaumière chaleureuse à l'intérieur de laquelle ils pouvaient se réchauffer et égayer toute la famille qui les accueillait.

Le conteur invité habite souvent la paroisse ou la localité voisine. Certains viennent de loin et gagnent en partie leur vie à conter. Peut-être est-ce plutôt un quêteux, à la faconde intarissable, qui paie son écot de cette manière. À moins qu'il ne s'agisse du vieil oncle de retour d'un pays étranger. Chose certaine, le vrai conteur possède un répertoire. Avant de se rendre conter, il se remet les contes en mémoire et répète, comme un comédien, ses effets, ses silences et ses montées de timbre. (Provencher, 1988 : p.67).

Laurin M. dans *Anthologie de la littérature québécoise* parle du conteur comme d'un personnage toujours présent dans les foyers d'agriculteurs québécois. Il était aimé et adulé car il apportait la gaîté et la joie qui manquaient dans ses lieux froids. Il développait les intrigues, maintenait le suspense, avant de délivrer les écouteurs, parmi lesquels des personnes de voisinage accourues à son arrivée, tous collés à ses lèvres, avalant sans retenue ce qui sortait de sa bouche magique. Voici encore, nous dit Laurin M.⁷, un texte de Provencher J. qui décrit tout l'art du conteur dans une soirée bien québécoise :

Le conteur doit se livrer à une véritable opération de charme. Foncièrement gai, possédant un sens du récit, prompt à la riposte amusante, il y va d'expressions justes et très colorées. Sur son banc, il bouge beaucoup, dramatise à outrance et reprend en les accentuant les gestes de ses personnages. Bientôt l'assistance, dépaycée, plongée dans un monde imaginaire où la fatalité n'a plus cours, se laisse emporter par le récit. Le conteur tient son auditoire. Douée d'une voix entraînée, qu'il assouplit volontiers d'un petit verre de rhum, il n'hésite pas à l'occasion à y aller d'une complainte, qu'il reprend périodiquement. Cela a son effet. Puis, lentement, après s'être permis les plus surprenantes digressions, le conteur amène la fin. Sa chemise de chanvre est noire de sueur. On demeure un instant béat. Le maître de maison le remercie et de nouveau lui « paye la traite ». Tous boivent à sa santé. On

⁷ LAURIN Michel. 1994. *Anthologie de la littérature québécoise*. Les éditions CEC. Montréal.

espère bientôt le réentendre. Ce soir-là, les enfants vont au lit, de nouvelles images plein la tête. (Mohamedi-Tabti, 2005 : 124).

c- La période de la littérature patriotique

Une seconde période, de 1861 à 1900 regroupe des écrivains trouvant leur inspiration dans *l'écriture patriotique et militante* de leurs aînés et dans le romantisme français⁸. Le mouvement littéraire de 1860, qui dominait cette période, et dont l'animateur était l'abbé Casgrain R., se caractérisait assez nettement par cette double influence patriotique et romantique. Ce mouvement fut l'œuvre de l'École patriotique de Québec. Le roman reste, aux yeux de beaucoup de lettrés, un outil à contre-courant de l'idéologie conservatrice :

Quel est le jeune Canadien qui, en prenant pour le lire un des romans du jour puisse, la main sur la conscience, se dire qu'il ne saurait plus utilement employer son temps et pour lui et pour son pays ? En effet qu'y apprendra-t-il ? Qu'y verra-t-il ? Des leçons de morale, en supposant qu'il y en ait ? Son catéchisme lui a tout dit là-dessus, et bien que ne sauraient le faire Eugène Sue ou Alexandre Dumas. (Bonn, Garnier et Lecarme, 1997 : 63).

Cette réflexion montre à quel point le courant conservateur voit dans le roman un outil qui dérange un ordre que l'on veut établi. Le fait que les romanciers deviennent un centre d'intérêt pour les jeunes Canadiens et qu'ils interfèrent peu à peu dans le discours religieux, représente pour ce dernier, un danger car il bouscule les traditions qui voulaient que le catéchisme soit la seule source de nourriture de l'esprit des jeunes Canadiens.

Beaugrand H. raconte *La Chasse-Galerie*⁹, un récit basé sur une croyance populaire qui remonte à l'époque des coureurs des bois et des voyageurs du Nord-Ouest, dans lequel, l'auteur Julien H. met en scène des personnages ayant vendu leurs âmes au Diable :

Mon homme me proposait de courir la chasse-galerie, et de risquer mon salut éternel pour le plaisir d'aller embrasser ma blonde au village. C'était raide, il est bien vrai que j'étais un peu ivrogne et

⁸ Doutre J., à l'instar des autres écrivains de cette période (L'Ecuyer E., De Gaspé Ph.-A.), qualifie son roman, *les Fiancés de 1812*, paru en 1944, d'"essai de littérature canadienne" pour montrer le caractère utilitaire de son travail et s'éloigner de l'image que dégageait le roman associé au romantisme, dans une société rurale où le clergé verrouillait toutes les issues (Bonn, Garnier et Lecarme, 1997 : 63).

⁹ Henri Julien (1852-1908), *La Chasse-Galerie*, Musée national des beaux-arts du Québec.

débauché, et que la religion ne me fatiguait pas à cette époque, mais vendre mon âme au diable, ça me surpassait.

Cré poule mouillé ! Continua Baptiste, tu sais bien qu'il n'y a pas de danger. Il s'agit d'aller à Lavaltrie et de revenir dans six heures. Tu sais bien qu'avec la chasse-galerie, on fait au moins cinquante lieues à l'heure quand on sait manier l'aviron comme nous. Il s'agit tout simplement de ne pas prononcer le nom du bon Dieu pendant le trajet, et de ne pas s'accrocher aux croix des clochers en voyageant. Honoré Beaugrand, 2005, p.84

d - L'ère du roman

Mais un phénomène nouveau commence à s'installer puisqu'en marge de l'histoire de la nation, une autre, jusque-là délaissée, attire l'attention des écrivains. La vie de personnages sans grande importance dans ce magma national, tels les missionnaires dont les actions éparses mais continues eurent un retentissement sur le futur de la nation et demeurées inconnues pendant longtemps, les vieux usages et vieilles coutumes, les traditions et légendes qui caractérisent le peuple de la campagne et lui donne sa personnalité propre, demeure un fait insignifiant. *Les Anciens Canadiens*¹⁰, roman historique et roman de mœurs, *Jean Rivard*¹¹, roman à caractère social mais agrémenté d'une histoire amoureuse, *Une de perdue, deux de trouvées*¹², roman d'aventures, *Pour la Patrie* (1895)¹³, roman à caractère religieux qui défend le christianisme contre les exactions de la franc-maçonnerie.

¹⁰*Les Anciens Canadiens* de De Gaspé Ph-A. (1786-1863) fut accueilli d'une fort belle manière. Publié en 1863, il devient le plus populaire des ouvrages de De Gaspé, les Canadiens le percevaient comme une sorte de mémoire de leur passé.

¹¹*Jean Rivard* de Lajoie A.-G. (1824-1882), roman d'économie sociale ou roman à thèse, montre la nécessité, pour les jeunes, de s'accrocher au travail de la terre et de ne pas être obnubilés par la vie dans les villes où l'oisiveté les attend généralement.

¹²*Une de perdue, deux de trouvées*, roman de De Boucherville G. (1814-1894), paru à Montréal en 1874. Ce roman d'aventures fut source de polémique puisqu'on reprocha à son auteur le caractère ambigu de son engagement politique, l'apparent reniement de ses convictions de jeunesse, l'opportunisme avec lequel il aurait distribué les beaux rôles aux membres de l'élite conservatrice au pouvoir dans les années 1860 et l'emploi d'une langue loin du nationalisme dominant les écrits.

¹³Pour *La Patrie*, roman de Tardivel J.-P. Voici ce que ce dernier écrit dans son avant-propos : « Le roman est donc, de nos jours une puissance formidable entre les mains du malfaiteur littéraire. Sans doute, s'il était possible de détruire, de fond en comble, cette terrible invention, il faudrait le faire, pour le bonheur de l'humanité ; car les suppôts de Satan le feront toujours servir beaucoup plus à la cause du mal que les amis de Dieu n'en pourront tirer d'avantages pour le bien. (...) C'est que pour livrer le bon combat, il faut prendre toutes les armes, même celles qu'on arrache à l'ennemi ; à la condition, toutefois, qu'on puisse légitimement s'en servir. » (1995, p.119). L'existence du roman n'est justifiée, aux yeux de l'auteur, que si elle tend à détruire cette invention du Diable.

Dans tous ces romans, l'intrigue passe en second lieu, ce sont des romans de combat. Pendant cette période, l'écriture se caractérisait par un style simple où les phrases chargées manquent de précision et de concision. Dans quelques-uns de ces romans, des tableaux vivants évoquent des faits, des mœurs et des personnages réels.

Cependant le problème de la langue ne donnait pas l'impression d'être résolu et l'usage du français ne faisait pas l'unanimité parmi les écrivains eux-mêmes. Le poète Crémazie O., exilé en France (1870-1871), écrit à son ami, l'Abbé Casgrain :

Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons, d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. [...] Je le répète, si nous parlions huron ou iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans les forêts de l'Amérique, aurait cette poésie du cru qui fait les délices de l'étranger. On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours au point de vue littéraire qu'une simple colonie, et quand bien même le Canada deviendrait indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins de simples colons littéraires. (Crémazie, 1867)¹⁴.

Cette réflexion de Crémazie O., soulève le problème de la langue et son rapport à l'identité. De façon générale et un peu hâtive, on a pris l'habitude de ne percevoir la littérature d'un pays que si elle est écrite dans sa langue « propre », sa langue « maternelle », « la langue de la société ». Qu'en est-il dans une société plurilingue ? Écrire dans une langue autre, même s'il s'agit du français et de ce qu'il représente pour la sauvegarde de la culture francophone que l'on a toujours voulue autonome par rapport à l'anglais, n'est qu'un aveu d'impuissance, d'après cet écrivain, de produire une littérature nouvelle qui se distinguerait définitivement de la littérature française et serait consacrée comme littérature à part entière. Il faudra attendre le XX^e siècle pour que la question de la langue littéraire et de la langue tout court soit posée en d'autres termes.

¹⁴ Dans JOUBERT Jean Louis. 2004. in *Encyclopédia Universalis*.

Abordant ce sujet, Gauvin L. considère que les écrivains québécois du XIX^e pensaient que la langue qu'ils utilisaient les séparait doublement (physiquement et symboliquement) de la mère patrie. En évoquant l'expérience de Crémazie O., elle la qualifie d'exotisme par la langue". Cette qualification en elle-même est très significative parce que loin de la vision que nous avons de la langue littéraire qui ne peut être qu'une création du poète, comme l'avait souligné beaucoup plus tard Miron G. : « Moi, je dis qu'il faut malmener la langue. Je dis qu'il faut trouver le dire de soi à l'autre avec notre manière québécoise » (1997 : 56)

Pour éviter, nous dit-il, de forcer le changement jusqu'à inventer une langue différente, il faut se tenir à équidistance entre les deux pôles : le français de France et celui du Québec dont la différence est beaucoup plus culturelle que linguistique : « Je m'efforçais de me tenir à égale distance du régionalisme et de l'universalisme abstrait, deux pôles de désincarnation qui ont pesé constamment sur notre littérature (...) Je suis un variant français » (cité dans Gauvin, 2004, 267).

La langue d'écriture ainsi conçue permet l'ancrage dans une culture nationale ouverte à l'universel. Lyse Gauvin ajoute que même si Crémazie avait une vision moderne de la traduction, elle ne considère pas moins son point de vue comme "témoin de son temps par sa manière de concevoir la littérature en termes de normes et d'écarts." (*ibid.*).

La vision qu'avait Crémazie O. de la littérature s'inscrivait dans un processus de « soulèvement » contre une situation qui bloquait toute la société québécoise à la recherche d'elle-même, et la réaction contre la langue d'écriture ne représentait qu'une infime partie du problème. Ce n'était pas une remise en cause de la langue car cela signifierait que le processus historique du pays soit remis en question. C'est une période de quête qui s'était forcément traduite par des questionnements sur l'identité. Dans l'esprit de Gauvin L., la langue ne pourrait être associée à la géographie.

Enfin une troisième période débute au début du siècle dernier, se perpétuant jusqu'à maintenant et pendant laquelle, dans le domaine de la poésie par exemple, le thème patriotique cède la place au thème psychologique dont s'inspire surtout l'École littéraire de Montréal. *Le roman*, à qui l'on commence "à reconnaître une certaine utilité, à savoir celle de transmettre un message nationaliste tout en contrant l'engouement dont le roman français demeure l'objet" (Bonn, Garnier, Lecarme (dirs.), 1997 : p.94), commence à se frayer un chemin vers les années 1920 lorsque l'enseignement supérieur connaît un

renouveau intellectuel. Mailhot L. (1975 : 37) observe que, déjà dans les années quarante et cinquante, un important réservoir de lecteurs de plusieurs millions de francophones existait au Québec et dans le reste du Canada. L'université, très entreprenante après la seconde guerre mondiale, favorise l'émergence d'une classe d'intellectuels qui dynamise la presse et les nombreux éditeurs locaux, bénéficiant il est vrai, d'une politique de laïcisation de l'enseignement public et de l'intérêt grandissant pour la littérature produite au Québec dans les établissements scolaires. L'imprimerie française, sous occupation allemande pendant cette deuxième guerre mondiale, permet à son homologue québécoise de prendre le relais. Ce qui la dynamise et lui ouvre la voie vers une redoutable progression. Les besoins intérieurs grandissant, elle poursuit son travail à défaut d'une exportation quelque peu tarie. Aujourd'hui les librairies sont assez nombreuses, les maisons d'édition foisonnent (plus de 150) et on publie beaucoup plus d'ouvrages par habitant au Québec (environ 8 000 livres de toutes sortes par an) qu'en France (Tétu De Labsade, 2001).

2- La question de la langue au cœur de l'identité québécoise

L'usage du français dans un pays qui devient possession britannique fait que la question de la langue se pose au Québec depuis le traité de Paris (1763) qui permet à l'autorité britannique de prendre possession des biens français d'Amérique. L'acte du Québec de 1774 garantit aux Français du Canada l'usage de la langue française et la pratique de la religion catholique.

Cependant, avec l'arrivée, deux siècles plus tard, du parti libéral québécois (PLQ) au pouvoir et la "Révolution tranquille" entamée sous son impulsion dès l'année 1960, la question de la langue devient un enjeu. La loi de 1969, dite loi 63, fut votée pour promouvoir la langue française, mais cinq ans plus tard, en 1974, une autre loi, la loi 22, qualifiée de "difficile à appliquer parce qu'ambiguë" proclame la langue française langue officielle et provoque un mécontentement aussi bien chez les francophones que chez les anglophones.

a- La primauté du français

La loi 101 ou charte de la langue française, adoptée en 1977, conforte nettement la primauté de celle-ci dans tous les domaines. En 1993, le gouvernement libéral vote la loi 86 qui stipule que l'affichage, par exemple, doit être fait dans les deux langues à condition que la primauté soit donnée au français. En décembre 1996, le parlement fait voter le projet de loi 40, créant ainsi une commission de protection de

la langue française chargée d'assurer le respect des textes en vigueur. Les anglophones réagissent et dénoncent ce qu'ils ont appelé une « police des langues » alors que, pour les francophones du Québec, cette commission est un moyen efficace pour « endiguer une anglicisation rampante et illégale qui saperait les fondements mêmes de la nation québécoise ».

C'est dans un climat tendu et à travers un itinéraire jonché d'obstacles menaçant l'existence même du français que ces lois linguistiques sont votées et maintenues, malgré la protestation des anglophones, essentiellement pour éviter que la métropole d'un pays francophone à plus de 80%, ne devienne une enclave où le français occuperait la seconde place après l'anglais. Ce qui rend le problème épineux c'est que les deux positions sont pratiquement inconciliables. Les francophones pensent que la survie de leur langue est en cause, le Québec étant « un îlot francophone au milieu d'une mer anglophone » alors que pour les anglophones, il s'agit d'un exercice de droit : celui d'utiliser leur langue dans tous les actes de la vie quotidienne.

La langue, comme on le constate, est au cœur de l'identité même. Les francophones la considèrent comme moyen d'indépendance certes, mais également comme moyen de différenciation et de protection contre la « tempête » anglophone. Il est très difficile de ne pas aborder la question linguistique pour qui voudrait faire une étude sur la littérature québécoise. Beauchemin Y., écrivain renommé, écrit à ce propos :

Les adversaires du français mettent en péril notre langue et notre culture, tandis que ses partisans ne menacent évidemment pas l'anglais qui ne cesse de prospérer. Imaginons que les francophones deviennent minoritaires à Montréal. A ce moment-là, ceux qui nous demandent de respecter la minorité exigeront alors que nous respections la majorité. C'est ce qu'enseigne l'histoire des minorités françaises dans les autres provinces du Canada. (Beauchemin, 1997 : 14-15)

b - Le joul ou le doute d'une société ?

Dans ce milieu du XX^e siècle, le problème de la langue n'est pas encore résolu, il rejaillit périodiquement à chaque fois que le problème de l'identité de la culture et la langue se pose pour les Québécois. L'élite intellectuelle ressent l'impasse dans laquelle elle se trouve. Doit-elle rompre avec le passé quitte à tout remettre en cause, à l'image d'autres courants tel le surréalisme des années vingt en Europe ou doit-elle réhabiliter la langue populaire et en faire la langue de l'écriture de

la littérature québécoise ? Par ailleurs, le rejet de la littérature française s'accompagne souvent du rejet de la langue française mais aussi d'une certaine forme de littérature dite « utile ».

Avec la révolution des années soixante, dite « révolution tranquille »¹⁵, les intellectuels se demandent s'il ne faut pas donner une chance à cette « langue » spécifique, voire rugueuse et grossière qu'est le « Joual » qui veut dire cheval en québécois. C'est un parler québécois à base de français chargé d'américanisms, ou plus exactement, une manière des Québécois de parler français. Ce n'est pas une langue comme l'est le Créole dans les Antilles mais un moyen de communication orale. Certains écrivains de la revue *Parti pris* espéraient le voir remplacer la langue française car pensaient-ils, il fallait que le Québec ait sa langue pour écrire « sa Littérature » d'une part, et « à faire entendre la voix de ceux qui ne savaient pas prendre la parole et surtout radicaliser la puissance de l'écriture sans normes », d'autre part. Plusieurs romans écrits en Joual connaissent un réel succès¹⁶. Le roman autrefois soupçonné, puis "utilisé" pour consacrer une situation que l'on voulait, centrée sur des valeurs figées, est devenu le lieu même de la rébellion. Ducharme J., anticonformiste et protagoniste du roman d'alors, se positionne et appelle au désordre et à la violence. Son mépris pour la société est mis en avant dans ses écrits. Il essaye de tout secouer de cette torpeur légendaire en ayant recours à ce qui était considéré comme blasphématoire. Il ne recule devant

¹⁵ La Révolution de 1960 n'avait rien de tranquille puisque tout est remis en question. Ces « appelés à disparaître qui restent des affamés-de-vie » (expression de Ethier-Blais J. dans 1968. *Mater Europa*, Montréal, Cercle du livre de France. Montréal : 81) vont s'expliquer eux-mêmes tant pour être compris des autres que pour mieux se comprendre eux-mêmes. « Je ne suis pas un écrivain professionnel, ça me fait mal quand je cherche une phrase, mais lorsque je commence à dire, je me rends compte que je ne peux plus m'arrêter à mi-chemin ». Galarneau rapporté par Godbout J. dans 1967. *Salut Galarneau !*. Editions du Seuil. Paris. p. 129.

Incapable de choisir entre vivre et écrire, l'écrivain ambitionne finalement de récrire, donnant ainsi à sa vie et à son œuvre un caractère exemplaire qui atteste à sa façon, l'avènement de ce qu'on s'est plu à nommer « l'âge de la parole ». Charles Bonn, Xavier Garnier et Jacques Lecarme. *Op.cit.* : 80.

Ces romanciers cherchent désormais à atteindre l'universel et les inquiétudes de l'homme moderne, ils délaissent totalement ces mœurs et ces valeurs autrefois sacrées telles le Famille, l'Eglise, le Monde local. « Notre société est sans exigence. A aucun moment, nous n'entrons sous le feu des réflecteurs et nous arrivons à la vieillesse sans avoir jamais été au bout de nos forces. On nous a bien appris à compter nos péchés, à mesurer nos chances, de survivance, mais non pas à vivre en acceptant les risques de la liberté. L'esprit dort et tout le monde est content ». In Robert E. 1979. *la Fin des songes*. Œuvres. Montréal. p.187. La révolte a eu le temps de germer et d'éclater pendant la révolution des années soixante.

¹⁶ RENAUD Jacques. 1964. *Le Cassé*. Editions Parti Pris. Montréal. ; MAJOR André. 1964. *Le Cabochon. Le Cassé*. Editions Parti Pris. Montréal.

aucune barrière : l'érotisme, la pornographie ainsi que la scatologie sont consacrés dans ces romans. Les tabous volent en éclats, la sexualité et tous les « revers » qu'elle engendre deviennent un sujet couramment abordé. La famille et Dieu ne sont pas épargnés par ce déluge. Ainsi une de ses héroïnes, Bérénice, proclame à l'intérieur de la synagogue où elle se trouve avec son père :

Moi, j'ai hâte que mon père meure pour être impie tant que je veux. Bande de fous ! Dire qu'ils me prennent pour une des leurs ! Le rabbi Schneider parle de ceux qui ne craignent pas le vrai Dieu. Il dit que le Dieu des Armées a dit qu'Il foudroiera ceux qui ne le craignent pas, qu'Il ne leur laissera ni racines ni feuillages. Si le rabbi Schneider pense que j'ai peur, il se fourre le doigt dans l'œil. Les frissons qu'Il me donne, son « Dieu des Armées », ce sont des frissons de colère. Plus il en parle, plus je le méprise. Ils ont un Dieu comme eux, un Dieu qui ne peut s'empêcher de haïr (Ducharme, 1966 : 15).

Les écrivains de ces romans désormais québécois (ceux où le Joual tient une place prépondérante) s'ingénient à faire en sorte que leur héros meure ou échoue. Une part de cette littérature laisse entendre que l'échec est fatal parce que, dans la réalité consciente ou inconsciente, ce ne peut être que la bonne fin, le seul dénouement susceptible de soutenir la vision universelle de l'auteur à travers les personnages mis en scène. Non seulement le pessimisme qui caractérise toute période de transition est de mise dans cette littérature, mais la tendance au masochisme, à l'automutilation et à l'autodestruction également : « Nous ne serons pas vieux mais las de vivre ! Mamie, cultivons nos rancœurs ! [...] Que fais-tu Bérénice, si loin ? Vite, suicide-toi ! » scande Constance dans *L'Avalée des avalés* (*ibid.*, 373). Dans *La Survivance, Essai sur la Littérature canadienne*, l'auteure, Atwood M.¹⁷ parle de contenus, de formes et de thèmes qui lui paraissent familiers lorsqu'elle lisait des œuvres canadiennes même s'il s'agissait d'animaux, à priori, repoussants. Elle ajoute un peu plus loin :

Dans ce monde, Superman ne descendait jamais du ciel à la dernière minute pour nous secourir, aucun coursier n'arrivait ventre à terre pour apporter le pardon du Roi. L'essentiel était de survivre et seul l'animal rusé, expérimenté, réchappait de justesse au danger- ou l'humain ne comptant que sur ses propres moyens-pouvait espérer y arriver. Mais par-dessus tout, il n'y avait jamais de fin heureuse ou de solution ultime. (Atwood, 1987 : 30).

¹⁷ Auteure canadienne contemporaine très connue. Elle est romancière, poétesse et critique.

Et d'insister sur le fait que même une « sortie » heureuse est illusoire puisqu'elle ne représentait qu'un sursis face à une issue fatale et une prédestination incorruptible et têtue : « Si par hasard l'animal se sortait indemne d'une situation, on savait bien qu'il n'en réchapperait pas la prochaine fois » (*ibid.*, 30).

Les œuvres canadiennes plus récentes n'ont pas tellement changé quant à cette mélancolie ambiante. Les Canadiens, seraient-ils plus pessimistes que les autres nations, se demande Atwood M. ? Elle ajoute que leur abattement est uniforme et sans pareil et que l'échec et la mort ponctuent leurs ouvrages : « A choisir entre l'aspect positif et l'aspect négatif d'un symbole- la mer source de vie, la mer engouffreuse de navires ; l'arbre symbole de croissance, l'arbre susceptible de nous tomber dessus-, les Canadiens préfèrent nettement le second » (*ibid.* : 35).

Le Joual, langue dans laquelle s'expriment leurs personnages, semble devenir un outil de désaliénation, de révolte, de haine envers l'autorité et le passé même, un outil pour une renaissance pour ces « êtres sans racines, désemparés, fréquemment orphelins et victimes d'agressions de toutes sortes, qui vivent dans un univers visqueux et nauséabond, un univers en décomposition » (Major, 1979 : 234).

Dans *L'Avalée des avalés* de Ducharme R., Bérénice se met à parler *béréncien* :

Je hais tellement l'adulte, le renie avec tant de colère, que j'ai dû jeter les fondements d'une nouvelle langue.

Je me rends sur la place du marché et là, je parle à tue-tête en béréncien. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici est demeuré infécond. Donc tous ces êtres humains ne peuvent pas m'entendre. Je ne fais, en criant ainsi ma haine, que ce que fait une plante en poussant.

-Istascourm emmativieren menumor soh, atrophoques émoustafoires ! Uh ! Uh ! démamifères ! borogènes ! Mu ! Mu ! Mu ! Quo la terre templera no ma fara tembler ! Ma fara danser ! (Ducharme, 1966 : 375-376).

En 1960, dans *Les Insolences du frère Untel*, Desbiens J.-P.¹⁸ critique violemment le joual (français populaire urbain). Cependant deux

¹⁸ Alias Le Frère untel, né en 1927 et professeur de philosophie, a publié cette œuvre en 1960 dans les éditions de L'homme ltee. Voici ce qu'il dit du joual à la page 17 de l'œuvre en question : " Le joual est une langue désossée : les consonnes sont toutes escamotées, un peu comme dans la langue que parlent les danseuses des lles Sous-Le-Vent : Oula-oula-alao. On dit : "Chu pas apable" au lieu de dire "Je ne suis pas capable",

romans écrits en joul défraient la chronique, il s'agit de *Le Cassé* de Renaud J. et *Le Cabochon* de Major A. (1964). Certains écrivains n'hésitent pas à parler d'aliénation pour mieux dénoncer la situation à laquelle est confronté le "moi" de l'écrivain Québécois devant l'ambiguïté de l'identité psychologique, sociale et politique. *Le Cassé*, plus que les autres œuvres, témoigne de cette perte d'identité qui se manifeste dans cette période. Ce qui fait réagir André Major :

Disons d'abord, que Renaud a choisi de faire exister dans l'absolu cette loque qu'est le chômeur canadien-français, en écrivant comme ce dernier parle, ce qui me semble la seule façon de transcrire concrètement notre aliénation profonde : ne pouvoir par l'activité de sa conscience dominer son destin. (Major, 1965 : 181)¹⁹.

Renaud J., l'auteur de l'œuvre *Le Cassé* se situe dans la même ligne de pensée que *Parti Pris*, lorsqu'il écrit : « Le joul, c'est plus que le seul langage du *Cassé*, c'est sa condition de paria. Le joul est le langage à la fois de la révolte et de la soumission, de la colère et de l'impuissance. C'est un non langage et une dénonciation » (Renaud, 1964 : 127).

Le Québec désormais tourné vers la modernité a retenu de ces paroles les plus négatives d'entre elles : paria, soumission, impuissance. Le français moderne allait s'installer définitivement remettant le joul là où il était avant la tentative de son émancipation.

Les périodes de remise en cause du français en tant que langue de cette communauté, n'ont en rien altéré le sentiment de cette dernière que son existence même en est liée. Après chaque période de questionnements, la conviction de la nécessité de la défense de la langue se renforce. Même le joul sur lequel des espoirs furent fondés, n'a pu remettre en cause l'installation définitive de cette langue qui a su se maintenir et se renforcer pour devenir le socle de l'identité et la vitrine d'une communauté qui refuse de devenir anglophone. Pourtant au début des années soixante du siècle dernier, une profusion de création dans le joul, un engouement sans précédent des poètes,

on dit "*l'coach m'enveille cri les mit du gôleur*", au lieu de dire : "*Le moniteur m'envoie chercher les gans du gardien*". (...). Le joul ne se prête pas à une fixation écrite. Le joul est une décomposition ; on ne fixe pas une décomposition (...). Cette absence de langue qu'est le joul est un cas de notre existence, à nous les Canadiens français. On n'étudiera jamais assez le langage. Le langage est un lieu de toutes les significations. (...). Je signale en passant l'abondance, dans notre parler, des locutions négatives. Au lieu de dire qu'une femme est belle, on dit qu'elle n'est pas laide etc.

¹⁹ Cité dans 1977. *Le Journal du Cassé*. Editions Parti Pris. Montréal.

dramaturges et écrivains a laissé croire que le Québec a trouvé la langue qui l'exprimait le mieux. Rien ne fut et la langue française se replace et devient la langue de la création.

Mais ce sentiment qu'ont les québécois envers la langue française viendrait peut-être du fait qu'ils sentent que leurs origines sont d'abord françaises et que la géographie les maintient en éveil. Les conflits entre les langues maternelles et le français n'ont jamais mobilisé des franges de la population, encore moins, créé des débats entre intellectuels. La culture paysanne profondément catholique des premiers arrivés sur cette terre a été maintenue, voire renforcée et sauvegardée par la langue française. Ce n'est pas le cas des autres pays francophones. Ce sont, peut-être ces caractéristiques qui ont permis au Québec de connaître cette fulgurante ascension que nous lui connaissons dans le domaine de la langue et de littérature en particulier.

Sources bibliographiques

- ATWOOD M. 1991. *La Survivance essai sur la littérature canadienne*. Boréal. Montréal.
- BEAUCHEMIN Y. (Cité par Cassen B.). 1997. « Les contradictions des souverainistes face à l'étau fédéral canadien. Pour les Québécois, un pays à portée de la main ». in *Le Monde diplomatique*. N°18. Janvier 1997. pp. 14-15.
- BONN Ch, GARNIER X., LECARME J. (dirs.). 1997. *Littérature francophone, le roman*. Editions Hatier-AUPELF. UREF. Paris.
- BROWN C. (dir.). 1988. *Histoire générale du Canada..* Editions du Boréal. Montréal.
- DE GASPE Ph.-A. 1863. *Les Anciens Canadiens*. Desbarats et Derbishire, Canada.
- DE GASPE Ph.-A. 1866. *Mémoires*. Québec.
- DUCHARME R. 1966. *L'avalée des avalés*. Editions Gallimard. Paris.
- ETHIER-BLAIS J. 1968. *Mater Europa*. Cercle du livre de France. Montréal.
- GAUVIN L. 2004. *La fabrique de la langue - De François Rabelais à Réjean Ducharme*. Le Seuil. Paris.
- GODBOUT J. 1967. *Salut Galarneau !*. Seuil. Paris.
- JOUBERT J.- L. 2004. « Littérature africaine, littératures nationales: contours et limites. ». In *Encyclopædia Universalis*. [CD-ROM].
- LAURIN M. 1994. *Anthologie de la littérature québécoise*. Editions CEC inc. Montréal.
- MAILHOT L. 1975. *La Littérature québécoise*. P.U.F. Paris.
- MAJOR A. 1964. *Le Cabochon*. Editions Pari Pris. Montréal.

- MAJOR R. 1979. *Parti pris : idéologies et littérature*. Editions Hurtubise HMH. Montréal.
- ROY C. 1962. *Manuel d'histoire de la Littérature canadienne de langue française*. Beauchemin. Montréal.
- MOHAMMEDI-TABTI B. 2005. *Littérature canadienne, Impressions de lecture*. Editions du Tell. Blida.
- PROVENCHER J. 1988. *Les quatre saisons*. Editions Boréal, Montréal.
- RENAUD Jacques. 1964. *Le Cassé*. Editions Parti Pris. Montréal.
- ROBERT Elie. 1979. *La Fin des songes. Œuvres*. Hurtubise HMH. Montréal.
- TETU DE LABSADE F. 2001. *Le Québec, un pays, une culture*. Les éditions du Boréal. Québec.